

# Réparer le capitalisme numérique en tirant les leçons du modèle chinois

Une analyse des offensives de la Chine contre ses entreprises Big Tech

Par [Anita Gurumurthy](#) and [Nandini Chami](#)

## Une brève histoire du capitalisme numérique

La fin des années 1990 a été une période faste pour le libéralisme économique. La fin de l'histoire – avec des frontières poreuses et un commerce sans entraves – était proche, et l'inégalité semblait pouvoir être surmontée. L'avènement de l'ère numérique a renforcé ce sentiment exaltant. Dès les années 2000, le libre marché avait trouvé son meilleur allié dans les possibilités de décentralisation d'internet. À cette époque, une poignée d'entreprises, comme Amazon, étaient apparues comme les fières survivantes de la bulle d'Internet. Le moteur de recherche Google semblait un cadeau pour le monde. Certains théoriciens ont reconnu dans ces tendances la naissance d'un [nouveau capitalisme cognitif](#) qui enfermait les biens communs de l'information pour en faire des rentes de monopole. Pourtant le rythme et l'ampleur de la conquête planétaire du capitalisme numérique n'étaient pas encore connus.

Aujourd'hui, la révolution numérique est emblématique d'une anomie sociale généralisée. La concentration économique croissante, l'approfondissement de la fracture entre le revenu du travail et celui du capital, et l'inégalité géo-économique inadmissible qui marquent notre présent commun nous indiquent que le manuel de politique économique de [la démocratie capitaliste s'est complètement effondré](#). Un ragoût populiste bouillonnant de haine et de

désinformation a également rendu le "droit d'être laissé tranquille" – pierre angulaire de l'ordre démocratique politique libéral – plutôt anachronique.

Dans le monde occidental, ces dernières années ont été marquées par une [montée en puissance des appels](#) à des mesures réglementaires visant à maîtriser les mastodontes du numérique. L'Union européenne (UE), impatiente de se reconstruire après la pandémie de Covid, a lancé une rafale de [propositions législatives](#). Aux États-Unis, un [soutien bipartisan](#) s'est manifesté en faveur de la réglementation des grandes entreprises technologiques. L'[UE](#) et les [Etats-Unis](#) envisagent également des mesures de gouvernance du contenu afin de tenir les plateformes de médias sociaux responsables de la désinformation, des discours haineux et de la manipulation comportementale.

Pendant ce temps, la Chine va de l'avant avec des mesures visant à contrôler la Big Tech. Depuis la suspension de l'introduction en bourse de Ant Group à Shanghai et à Hong Kong en octobre 2020, le gouvernement chinois a promulgué une série de lois et de politiques antitrust, financières, de protection des données des consommateurs et de gouvernance algorithmique pour discipliner ses Big Tech locales.

## **La solution chinoise et ses spécificités**

La réponse du gouvernement chinois se distingue non seulement par sa rapidité, mais aussi par son caractère décisif et, sans doute, radical. En s'essayant au capitalisme politique, la Chine a fini par adopter le système de marché et, plus important encore, une culture de marché. [L'inégalité croissante des revenus](#), [l'exploitation des travailleurs occasionnels](#), les [difficultés de survie des petites entreprises](#), le [sexisme généralisé dans l'industrie technologique](#), [l'exploitation des consommateurs par les entreprises de la fintech](#), tout cela suggère une culture de marché effrénée qui a beaucoup de points communs avec la sociabilité

imposée par les Big Tech ailleurs.

La répression de la Chine à l'égard de la Big Tech se distingue dans trois domaines critiques où les gouvernements occidentaux continuent de tergiverser.

## **Réglementer le comportement anticoncurrentiel des grandes entreprises technologiques**

Dès 2018, la Chine a introduit une [loi sur le commerce électronique](#) qui exige des propriétaires de plateformes qu'ils distinguent clairement leur offre de celle des tiers (qui vendent sur la plateforme), afin que les consommateurs ne soient pas trompés. En août 2021, par le biais des [Dispositions relatives à la gestion des recommandations algorithmiques des services d'information sur Internet](#), l'administration a renforcé la protection réglementaire en faveur de règles du jeu équitables sur le marché du commerce électronique, en ciblant l'utilisation des systèmes de recommandation algorithmique à des fins de manipulation et d'auto-préférence (article 13). En mettant en place des mesures aussi strictes, les régulateurs chinois ne semblent pas inquiets de la perspective d'une réaction négative des marchés financiers. En juin 2021, alors même que la société locale Didi Chuxing était cotée à la bourse de New York, les régulateurs chinois ont annoncé [une enquête](#) à son égard pour violation des règles antitrust.

**L'absence de mesures réglementaires permettant de passer de solutions comportementales à des solutions structurelles dans le droit de la concurrence témoigne d'une singularité qui impacte le résultat final dans le cas des États-Unis - le lobbying de la Silicon Valley au Capitole, associé à une obsession permanente pour les performances du marché boursier.**

Le contraste est frappant avec les États-Unis. Malgré les témoignages occasionnels des lanceurs d'alerte, des audiences au Sénat et de l'indignation de la société civile, les responsables politiques américains ont jusqu'à présent pris peu de mesures concrètes pour défendre les intérêts des consommateurs et des petites entreprises sur le marché numérique. En octobre 2021, le projet de loi "[American Innovation and Choice Online](#)" a été introduit en fanfare au Parlement. Ce texte vise à établir "des [règles de bon sens](#) pour les grandes plateformes numériques afin de garantir qu'elles ne puissent pas favoriser injustement leurs propres produits et services". Mais personne ne sait si cela se traduira par un impact réel sur l'uniformisation des règles du jeu. Comme l'a [souligné](#) l'Electronic Frontier Foundation, la version du projet de loi présentée par la Chambre des représentants comporte une "soupape de sécurité", en vertu de laquelle les entreprises sont uniquement tenues de justifier les raisons pour lesquelles les utilisateurs sont dirigés vers leurs propres offres ; ces pratiques anticoncurrentielles ne sont pas purement et simplement interdites. La récente [révélation](#) de la façon dont Amazon a copié les produits de ses vendeurs tiers et truqué les résultats de recherche pour favoriser ses propres produits en Inde, révèle un abus extrême de pouvoir de marché. La réglementation doit donc cibler et empêcher l'intégration verticale entre la couche « place de marché » et la couche produit dans le commerce électronique. Pourtant, le manque de moyens réglementaires pour passer des remèdes comportementaux aux remèdes structurels dans le droit de la concurrence témoigne d'une singularité qui impacte le résultat final dans le cas des États-Unis - le lobbying de la Silicon Valley au Capitole, combiné à une obsession permanente pour les performances boursières.

## **Prendre conscience de l'impact plus large des Big Tech sur la société**

En juillet 2021, une nouvelle politique inattendue a été annoncée conjointement par les organes supérieurs du parti et du gouvernement chinois (le Bureau

général du Comité central et le Bureau général du Conseil d'État), obligeant les entreprises de technologie éducative et de soutien scolaire à se réenregistrer en tant qu'organismes à but non lucratif. En outre, les investissements de capitaux étrangers dans le secteur ainsi que la collecte de fonds par le biais d'introduction en bourse ont également été interdits. En raison de l'importance accordée aux résultats scolaires de leurs enfants, les parents chinois sont prêts à déboursier beaucoup d'argent pour leur éducation. Le marché florissant du soutien scolaire a permis aux investisseurs de multiplier par cinq le rendement des entreprises d'éducation.

Une incursion excessive et injustifiable du marché dans la sphère sociale est la condition sine qua non du capitalisme numérique. Les mesures réglementaires prises dans le secteur des technologies éducatives chinoises sont des changements structurels qui ne manqueront pas de poser des problèmes d'organisation aux jeunes entreprises pour adapter leur modèle commercial. Mais cela signifie également qu'à long terme, il y aura moins de place pour les tactiques de croissance à perte des entreprises numériques qui cherchent à monopoliser les marchés par des pratiques anticoncurrentielles telles que les rabais importants et les prix prédateurs. L'innovation pourrait servir à créer une valeur à la fois commerciale et sociétale. Comme l'a noté le ministère chinois de l'Éducation, les approches utilitaires à but lucratif qui sont "gravement détournées par le capital" et "ignorent les lois de l'éducation" ne sont pas socialement durables.

Dans le même ordre d'idées, par ses nouvelles dispositions sur les algorithmes de recommandation, évoquées plus haut, l'État chinois a également tenté de s'attaquer de front aux excès des plateformes de médias sociaux. Les lignes directrices interdisent la création d'algorithmes de recommandation qui "conduisent les utilisateurs à l'addiction ou à la consommation de produits trop chers" (article 8), elles font peser sur les opérateurs de plateformes la responsabilité de réduire la circulation de contenus illicites immédiatement

après leur détection (article 9), et elles interdisent la création de tags d'utilisateurs discriminatoires ou partiaux (article 10). En septembre 2021, les régulateurs chinois ont également sévi contre le [secteur des jeux en ligne](#), en limitant le nombre total d'heures de service que les plateformes de jeux vidéo peuvent proposer aux enfants.

**Le déploiement inconsidéré d'un classement basé sur l'engagement par ces entreprises pour maintenir la circulation de contenus nuisibles, incendiaires ou mensongers doit être au centre de leur mise en responsabilité.**

Si la nature exacte des politiques et des réglementations nécessaires pour lutter contre la dépendance à internet et aux jeux en ligne n'a pas encore été déterminée, il est utile de rappeler que l'ingénierie sociale pilotée par des algorithmes est une maladie omniprésente, qui a d'énormes répercussions sur la participation civique et la raison publique en démocratie. Ironiquement, dans les sociétés libérales – malgré les valeurs fortes de l'autonomie individuelle – la réponse au dilemme des médias sociaux a été quelque peu timide. Le témoignage de Frances Haugen devant le Congrès américain en octobre 2021 sur la gestion interne des contenus par Facebook [montre](#) pourquoi les réformes de la section 230 de la Loi américaine sur la décence des communications ne peuvent se contenter de rendre les géants des médias sociaux responsables uniquement des contenus publiés par leurs utilisateurs. Le déploiement inconsidéré d'un classement basé sur l'engagement par ces sociétés pour maintenir la circulation de contenus nuisibles, incendiaires ou faux doit être au centre de leur mise en responsabilité. Malgré tout le tapage autour du soutien bipartisan à la réglementation des médias sociaux, les [lignes de fracture politiques](#) continuent à jouer un rôle dans le blocage de la réglementation du contenu en ligne aux États-Unis – sans qu'il y ait de consensus entre les Républicains et les Démocrates sur qui doit être épinglé, et comment, par la justice algorithmique.

En ce qui concerne les algorithmes de recommandation, le projet de loi de l'UE sur les services numériques a été très bien accueilli. La loi exige des grandes plateformes en ligne qu'elles soient transparentes quant aux principaux paramètres utilisés dans ces algorithmes, qu'elles offrent aux utilisateurs la possibilité de les modifier facilement et qu'elles proposent au moins une option de service non basée sur le profilage. Mais comme l'observe l'ONG Article 19, la législation [ne prévoit pas de mesures](#) visant à démanteler le modèle économique de la publicité de surveillance. L'obligation de transparence des algorithmes de recommandation aurait pu être étendue à toutes les plateformes. Plus important encore, elle aurait pu être rendue obligatoire afin de garantir que les systèmes de recommandation non basés sur le profilage constituent l'option par défaut pour tous les services basés sur des plateformes.

La [proposition de loi sur l'IA de l'UE](#) tente de combler cette lacune, en instituant une interdiction explicite des systèmes de recommandation algorithmique qui sont "conçus ou utilisés de manière à manipuler le comportement humain, les opinions ou les décisions... amenant une personne à se comporter, à se faire une opinion ou à prendre une décision à son détriment". Mais comme l'a fait remarquer Ansgar Koene, spécialiste européen de l'éthique de l'IA, dans un entretien avec les auteurs, l'application de cette disposition dans la pratique peut s'avérer délicate, "étant donné que la modification du comportement est l'objectif de toute publicité, comment déterminer le seuil à partir duquel ce matraquage devient préjudiciable" ? En outre, dans son analyse finale, Ansgar ajoute que "l'UE essayant toujours d'être un partisan de la mondialisation et de l'ouverture des marchés tout en contrant les forces excessives du marché qui résultent des effets de réseau", la loi risque malheureusement de donner le bénéfice du doute aux entreprises de médias sociaux.

## **Intervention politique pour lutter contre l'inégalité sociale**

Lors de l'élection présidentielle américaine de 2020, les bulletins de vote en

Californie incluait un référendum appelé "Proposition 22" (Prop 22), soutenu par des entreprises comme Uber, DoorDash et Lyft. Les entreprises de covoiturage ont dépensé plus de 200 millions de dollars pour bombarder les électeurs californiens de courriels, de prospectus, de SMS et de spots vidéo affirmant que la proposition était équitable pour les conducteurs de l'économie du partage. Plus de 58 % des électeurs californiens ont approuvé la Prop 22, classant les conducteurs de ces services comme des entrepreneurs indépendants. Exemple de la soumission au grand capital, la Proposition 22 reflète la délégitimation historique des droits des travailleurs aux Etats-Unis - en sapant, dans ce cas, les avantages en matière de santé, de sécurité et de protection sociale des travailleurs de l'économie du partage. Par contraste, l'UE s'est toujours positionnée comme le porte-drapeau des droits des travailleurs. Pourtant, des études menées dans l'UE font état d'une augmentation des inégalités à l'intérieur des pays, résultant de la répartition inégale des bénéfices du développement économique, liée à la réduction des investissements dans la protection sociale, la santé et l'éducation depuis 2009. Les recherches récentes de McKinsey sur l'avenir du travail dans l'UE suggèrent que la révolution numérique et les conséquences de la pandémie vont accentuer la concentration géographique de la croissance de l'emploi dans quelques pôles, laissant les travailleurs peu qualifiés avec peu de choix sur le marché du travail. Malheureusement, l'UE ne semble pas avoir de véritable plan d'action pour remédier à cet état de fait. Comme l'a fait remarquer de manière assez accablante le rapporteur spécial des Nations unies sur la pauvreté, Olivier de Schutter, "le Green Deal ne remplace pas une stratégie d'éradication de la pauvreté... malgré toute son ambition, (il) ne remet pas en question le cadre de politique macroéconomique dans lequel l'UE opère".

Le capitalisme d'alliance soutenu par le gouvernement chinois a eu sa part de responsabilité dans la gestion de l'antagonisme fondamental entre le capital et le travail. Bien que les syndicats indépendants ne soient pas autorisés en Chine, la visibilité croissante de l'exploitation extensive du travail dans le pays a



provoqué une crise de légitimité pour les autorités et leur a forcé la main. En juillet 2021, sept agences gouvernementales chinoises ont conjointement promulgué des directives enjoignant aux plateformes de livraison de nourriture en ligne de verser un salaire minimum et une assurance sociale à leurs travailleurs intérimaires, en réponse à l'opposition croissante de l'opinion publique contre l'exploitation des plateformes de travail. Cette mesure pourrait être considérée comme un moyen de prévenir les troubles sociaux. Mais là où la Chine se distingue, c'est dans son engagement déclaré en faveur d'une autre vision du développement économique.

**La Chine n'a peut-être pas épuisé toutes les possibilités de justice économique, mais son bilan en matière de réduction de la pauvreté suscite un certain espoir pour l'avenir. Alors que les revenus des Américains les plus pauvres ont chuté depuis 1980, ceux des citoyens chinois ont grimpé en flèche.**

Au début de l'année 2021, le président Xi Jinping a appelé à un retour à la vision économique de la "prospérité commune" des époques précédentes afin de "traiter correctement la relation entre efficacité et équité". La série de réglementations introduites au cours de l'année écoulée pour freiner l'emballement du capitalisme numérique peut être interprétée comme une étape de ce projet plus vaste visant à "rééquilibrer l'économie en faveur du travail, en s'attaquant aux inégalités sociales par la redistribution, la protection sociale, les taxes et l'éducation inclusive". La Chine n'a peut-être pas épuisé toutes les options en matière de justice économique, mais son bilan en matière de réduction de la pauvreté suscite un certain espoir pour l'avenir. Alors que les revenus des Américains les plus pauvres ont diminué depuis 1980, ceux des citoyens chinois ont grimpé en flèche.

**Pourquoi les pays en développement devraient-ils**

## regarder vers la Chine ?

Tout le monde s'accorde à dire que la Big Tech a besoin d'être freinée. La différence, toutefois, réside dans la nature exacte de la trêve avec le marché. La course au développement s'articule aujourd'hui autour d'infrastructures de plates-formes privées détenues et gérées par les grandes entreprises. La pandémie a été un moment de réflexion, mais la reprise qui s'ensuit est fortement tributaire de l'obtention d'une part de l'économie numérique en pleine croissance. Cela implique, à tous égards, de mettre à profit les ressources des données et de l'IA dépendante des données, toutes deux contrôlées par les géants du secteur.

Les États-Unis, qui contrôlent déjà une grande partie de l'économie numérique, sont prêts à inaugurer une nouvelle frontière impérialiste. L'UE se prépare à revendiquer fermement sa souveraineté technologique. Les entreprises européennes ont peut-être perdu le jeu du commerce électronique et des médias sociaux au profit des entreprises américaines, mais l'Europe mise sur ses prouesses en matière d'informatique dématérialisée et d'analyse - un élément crucial de la chaîne de valeur des données - pour obtenir sa part du gâteau. Un avenir numérique aux conditions de l'Europe sera basé sur le déblocage de la valeur des données par le biais d'une architecture fédérée basée sur le cloud, gérée en partenariat avec Google (aussi paradoxal que cela puisse paraître).

Mais les ambitions de l'Europe vont bien au-delà. Dans un monde où les données sont la matière première, le pouvoir économique dépend de la capacité à être le prédateur - en s'assurant l'accès à toujours plus de données. C'est pourquoi l'UE et les États-Unis ont utilisé les accords commerciaux pour pousser à l'hyperlibéralisation des marchés du commerce électronique et des flux de données transfrontaliers et à la recherche de canaux permanents pour renforcer leur futur avantage numérique. Ces efforts visant à intégrer rapidement les pays

en développement à des conditions défavorables dans l'économie numérique reposent sur un dualisme évident : ma mine de données et votre mine de données.

Cela nous amène à la Chine, l'ennemi juré des États-Unis dans le jeu des données et de l'IA. Après s'être lancée dans une aventure Internet qui lui est propre et qui a donné naissance à un modèle chinois unique d'économie de plateforme, la localisation des données du pays est le produit typique de [ses préoccupations en matière de cybersécurité et de souveraineté sur Internet](#). La Chine a [décrété](#) que les lois nationales devaient dicter la réglementation des flux de données. Ainsi, le projet de loi chinois sur la protection des informations personnelles représente une troisième voie entre l'approche sectorielle et disparate des États-Unis et le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE, qui consacre les droits fondamentaux dans tous les contextes. Avec ce projet de loi, le [régime évolutif de gouvernance des données](#) de la Chine met l'accent sur la vie privée des consommateurs, tout en donnant la priorité à la sécurité nationale par le biais de mesures de localisation des données et de restrictions des flux de données transfrontaliers.

Il ne s'agit pas d'un éloge sans critique des approches chinoises des données et des politiques numériques. Il s'agit plutôt d'un appel contre l'aveuglement impulsif face à l'économie politique complexe des données – laquelle est fermement ancrée dans un ordre néolibéral de numérisation et de commercialisation de tous les aspects de la société humaine. Les pays en développement sont contraints de réagir aux caprices politiques et aux stratagèmes des États-Unis et de l'Union européenne pour rejoindre le train de l'économie numérique, succombant malheureusement à des cadres institutionnels qui ne sont tout simplement pas conçus pour préserver les intérêts de leurs propres citoyens. Cette contradiction géopolitique reflète l'erreur de l'opportunité illimitée promue sans relâche par les pourvoyeurs du capitalisme numérique.

Les pouvoirs de surveillance et d'application de la loi que le gouvernement chinois s'arroge restent un sujet de préoccupation, car ils sont contraires à la liberté civique. Cependant, faire de la Chine le bouc émissaire de la surveillance gouvernementale ne rend pas service aux questions essentielles qui se posent en matière de gouvernance des grandes entreprises technologiques, de démocratie et de droits humains. D'une part, cela légitime les [récits occidentaux à demi-cuits](#) sur l'ingénierie sociale chinoise, en convertissant avec désinvolture des programmes, tels que le crédit social, qui visent principalement à influencer les comportements des entreprises, en un argument de poids sur une dystopie totalitaire. En fait, pendant la pandémie, l'État chinois a utilisé des modèles d'évaluation des risques tirant parti de ses données de crédit social pour mesurer la viabilité des prêts et encourager les banques à offrir aux PME un meilleur accès aux prêts. Deuxièmement, et de manière connexe, l'alarmisme libéral concernant la Chine masque l'universalité des excès de l'État dans le cadre du capitalisme numérique. Des révélations de Snowden à Cambridge Analytica en passant par le plus récent, le projet Pegasus, il est plus qu'évident qu'un ordre mondial des données nécessite un régime international de gouvernance des données capable de garantir des normes dans les pratiques de surveillance attentives à la légalité, à la nécessité, à la proportionnalité et aux droits de recours individuels.

**Faire de la Chine le bouc émissaire de la surveillance gouvernementale ne rend pas service aux questions essentielles qui se posent en matière de gouvernance, de démocratie et de droits humains.**

Ce qui semble échapper à l'activisme libéral en matière de droits numériques, c'est l'impératif plus qu'urgent de regarder vers l'Ouest pour tirer les leçons prévisibles de l'histoire en matière de colonisation ; cette fois, par la voie des données. Comme [l'affirme](#) Walden Bello, diaboliser l'initiative chinoise des Nouvelles routes de la soie ("Belt and Road Initiative") peut tout simplement passer à côté de la question de l'impérialisme occidental. En effet, les libertés

politiques ne sont pas à troquer dans la quête de la stabilité sociale. Mais, dans le même temps, il ne faut pas non plus négliger le manque de liberté des nations et des peuples qui sont privés de leurs capacités à l'ère des données apparemment libres.

Dans les années 1990, l'immense misère découlant du dogme néolibéral – imposé aux pays en développement par le truchement du fameux [Consensus de Washington](#) – a clairement établi les limites du marché. La déréglementation du marché, la privatisation et la libéralisation du commerce n'ont pas entraîné le développement. Puis vint le capitalisme numérique, avec ses excès cavaliers. Personne ne savait que la promesse de l'internet serait le triomphe ultime du capital.

Aujourd'hui, dans le Sud, alors que les Etats s'empressent de passer au numérique, ils sont contraints de faire face à un nouveau moment néolibéral, un dogme de commercialisation du type "maintenant ou jamais". Le manuel de politique numérique de la Chine montre qu'il existe, et qu'il peut exister, diverses voies pour repenser le développement à l'ère numérique. Indéniablement, chaque pays doit calibrer son propre calcul des coûts et des avantages pour décider de la meilleure façon de s'intégrer dans l'ordre numérique mondial. Il ne s'agit pas nécessairement d'un exercice à somme nulle consistant à s'adapter ou à périr. La route chinoise est une voie politique plausible pour que les Etats-nations contiennent les Big Tech, travaillent à des politiques proactives pour gouverner et construire des infrastructures de données et d'IA, et donnent la priorité à l'égalité socio-économique. La justice numérique, sans aucun doute, s'articule autour d'un nouvel ordre institutionnel international fondé sur les droits humains, la justice sociale et l'État de droit. Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour y parvenir, mais ce qui est tout à fait clair, c'est qu'il nous faut bien plus que les correctifs classiques du libéralisme pour être à la hauteur des défis du capitalisme numérique.

